

11807/22

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 06 septembre 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 06 septembre 2022

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le règlement (UE)
2017/1509 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire
démocratique de Corée**

E17027

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes